

d'armes, parce qu'il est connu et qu'on sait aussi qu'en cette conjoncture le prince d'Orange acheva de convaincre le monde entier que, s'il avait voulu toujours procéder comme il le fit ce jour-là, la France n'aurait pas remporté tant de trophées. Il est probable que le prince voulut profiter de cette occasion pour déposer l'épée avec quelque renom, après celui qu'il avait perdu précédemment, car il est certain qu'avant la bataille il était informé de la conclusion de la paix entre les Hollandais et le roi très-chrétien, bien qu'il ne l'ait divulguée que le jour suivant : de sorte que plus de dix mille hommes, qui de l'une et de l'autre part perdirent la vie dans cette sanglante action, furent sacrifiés à sa satisfaction personnelle¹.

Les Français non-seulement levèrent le siège de Mons, mais ils conclurent avec nous une trêve d'après laquelle nous devions attendre réciproquement les résultats du congrès, où enfin la paix se conclut aussi entre l'Espagne et la France.

H 8.

139. — Phelipe IV. Papeles históricos y políticos.

Dans une chemise qui porte au dos le titre qu'on vient de lire et où l'on trouve quantité de petits cahiers qui doivent avoir été détachés d'un ou de plusieurs registres, on trouve :

I. *Memoria de los accidentes mas notables sucedidos en la guerra pasada, durante el gobierno del duque de Villa Hermosa.* Cahier de 27 feuillets contenant une Relation des événements arrivés dans les campagnes de 1675, 1676 et 1677 aux Pays-Bas. (Voir le n° 138.)

II. Lettre écrite de Gand, le 10 octobre 1646, sur la campagne de cette année.

¹ « Cuya faccion no se particulariza, pues es sabido el suceso y que en esta coyuntura acabó de persuadir Oranje al mundo entero que si hubiera querido obrar como lo hizo en esta, no tubiera la Francia tan grandes asuntos de trofeos, siendo probable que el príncipe quiso en aquella ocasion sentar la espada con algún crédito, por el que avia perdido en las antecedentes, pues es cierto que ya tenia noticias de haver concluido Holandeses la paz, aunque sólo la divulgó el dia despues de la batalla, de suerte que solo á su satisfacion se sacrificaron mas de diez mil hombres que perdiéron las vidas de una y otra parte en aquella tan sangrienta refriega. »

I 126.

140. — Relacion de la paz concludida en Nimega.

Dans un manuscrit grand in-4^o, pap., relié en veau, ayant 243 feuillets, intitulé au dos : *Vita del duca di Urbino, il y a, aux fol. 178-226 : Relazione de' trattati di pace conclusa in Nimega et dello stato dell' Alemagna et de' principi della medesima, presentata a nostro signore Innocenzo undecimo da monsignor Bevilacqua, patriarca d' Alessandria, nunzio e plenipotentiaro apostolico* (Relation des négociations de la paix conclue à Nimègue, ainsi que de l'état de l'Allemagne et des princes de ce pays, présentée à notre seigneur Innocent XI par monsignor Bevilacqua, patriarche d'Alexandrie, nonce et plénipotentiaire apostolique).

Innocent XI, désirant que les négociations qui allaient s'ouvrir à Nimègue aboutissent à la paix de la chrétienté, résolut d'y envoyer, avec le caractère de son nonce et plénipotentiaire, monsignor Bevilacqua, afin d'y exercer les fonctions de médiateur en son nom. Il lui ordonna de s'y rendre de la cour de l'Empereur, où il était.

Monsignor Bevilacqua trouva à Nimègue, comme ambassadeurs de l'Empereur, l'évêque de Gürck, chef, le comte Kinsky et le conseiller aulique Stratmann; comme ambassadeurs de France, le maréchal d'Estrades, le comte d'Avaux, le sieur Colbert de Croissy.

Arrivèrent plus tard les ambassadeurs d'Espagne, le marquis de los Balbases, chef, don Pedro Ronquillo et le sieur Jean-Baptiste Christyn, auxquels fut adjoint postérieurement le marquis de la Fuente : le premier était estimé comme étant l'imitateur non moins que l'héritier des vertus et des mérites de son aïeul¹; le second était réputé pour sa doctrine et sa connaissance des affaires; sa science du droit rendait nécessaire le troisième; l'habileté du quatrième égalait les nombreux emplois qu'il avait remplis².

¹ Ambroise Spinola.

² « Il primo stimato per essere non meno imitatore che erede delle virtù e meriti dell'avo; il secondo per la dottrina e per essere versato negli affari; l'altro necessario per le scienze legali, e l'ultimo noto per l'abilità eguale alle molti impieghi da esso sostenuti. »

Les médiateurs anglais étaient le lord Berkley, le chevalier Temple, le sieur Jenkins.

Les autres envoyés étaient :

Pour la Suède, le comte d'Oldenbourg et le sieur Kov¹;

Pour la Hollande, le sieur Beverningh, le comte Guillaume de Nassau, seigneur d'Odyk, et le sieur Van Haeren;

Pour l'électeur de Brandebourg, le sieur Somnitz et le sieur Blæspeil;

Pour l'électeur palatin, le sieur Spantuins;

Pour le duc de Lorraine, le président Caron;

Pour les princes de Lunebourg, le sieur Mulor;

Pour les ducs de Brunswick, le sieur Plat;

Pour la maison de Furstemberg, le sieur Ducher.

Il y avait aussi d'autres ministres de princes de l'Europe, mais sans caractère.

Bevilacqua donne un précis, ou plutôt un résumé, car il ne cite pas les dates, des négociations et des incidents qui les accompagnèrent.

Les Espagnols avaient une répugnance extrême à céder la Franche-Comté, considérant cette province comme la plus chère au roi catholique et la plus convenable à ses intérêts², et les Français à restituer Charleroi, attendu que c'était, comme ils disaient, l'unique forteresse qui, sur la Sambre, couvrait la frontière de France³.

Le voyage du marquis de los Balbases en Hollande et le rappel du chevalier Temple à Londres donnèrent une grande jalousie aux Français.

Le départ du prince d'Orange pour l'Angleterre vint ensuite, qui alarma également et ceux-ci et les alliés⁴. Bientôt se répandit la nouvelle qu'il allait épouser la princesse d'York : ce qui déplut également aux Français et aux Hollandais.

¹ D'après Schoell, *Histoire des traités de paix*, t. 1, p. 149, la Suède était représentée à Nimègue par le comte Benoît Oxenstiern et le sieur Olivencreuz, et le comte d'Oldenbourg était l'un des plénipotentiaires du roi de Danemark. Le copiste de notre manuscrit a probablement fait confusion ici.

² « ... Considerandosi quella provincia da Spagnuoli come più cara e più conveniente a gl' interessi del re cattolico.... »

³ « Per essere, com' essi dicevano, l'unica fortezza che sopra la Sambre cuoprissè la frontera di Francia.... »

⁴ « Allarmò non meno li collegati che li Francesi.... »

Sur ces entrefaites, les Espagnols, trouvant trop dures les conditions mises en avant par la France, s'unirent inopinément avec les Anglais, en leur concédant Ostende, place considérable par elle-même et la plus notable de toutes, car elle était le seul port qui leur restât sur l'Océan. Cette résolution fut peu approuvée des autres négociateurs; mais tous l'excusèrent, pour le besoin que l'Espagne avait de secours étrangers, n'ayant pas les moyens de se défendre par elle-même ¹.

Dans le même temps, pour obliger les Anglais à défendre les Pays-Bas, on songea, et cela fut presque résolu ², à donner le gouvernement de ces provinces au duc d'York, s'il voulait se déclarer catholique ³; mais cette résolution entraînant avec soi plusieurs conséquences graves et dangereuses, elle fut rejetée, d'autant plus que la mort du fils du duc faisait en grande partie évanouir les espérances des catholiques d'Angleterre, par lesquels les Espagnols auraient pu se flatter d'être aidés ⁴.

Pendant ces négociations, les Français assiégèrent à l'improviste la ville de Gand et s'en emparèrent en quelques jours; peu après ils prirent Ypres. Le prince d'Orange aurait voulu continuer la guerre: mais les états généraux voulaient la paix, et leur ambassadeur Beverningh alla trouver à Gand le roi, qui leur accorda une trêve de six semaines. Léau tomba encore en ce temps au pouvoir des Français, qui mirent le siège devant Mons. Le duc de Villa Hermosa, gouverneur des Pays-Bas, considérant qu'il ne pouvait empêcher la perte de Mons, et qu'elle serait suivie de celle de tout le pays, se voyant destitué d'aide, étant déçu de l'espoir qu'il avait jusqu'alors placé dans les Anglais, et ayant reconnu le peu de foi des Hollandais, accepta sans hésiter les conditions de paix proposées par le roi

¹ « Si unirono con impensato precipizio all' Inghilterra, concedendo alla medema la piazza di Ostenda, considerabile per se stessa e la più riguardevole di tutte, per essere il solo porto che a Spagnuoli restassero su l'Oceano: risoluzione poco approvata dagli altri, ma scusata da tutti per il bisogno che la Spagna aveva degli altrui soccorsi, mancandogli i mezzi opportuni per difendersi da se medemi. »

² « E quasi risolverono.... »

³ « Quando volesse dichiararsi cattolico.... »

⁴ « Ma portando seco tal risoluzione molte conseguenze di rilievo et pericolose, fù rigettata tanto più che con la perdita del picciolo figlio del duca di Yorck, era mancato un grand fondamento alle speranze de' cattolici d'Inghilterra, da quali en tal caso speravano forse essere assistiti li Spagnuoli.... »

très-chrétien, jugeant qu'il valait mieux, au moyen d'une dure paix, conserver le reste des Pays-Bas que de le perdre par une guerre malheureuse ¹.

Les ambassadeurs espagnols au congrès ratifièrent ce que le duc avait accordé, après avoir protesté qu'ils ne consentaient à une semblable paix que parce que la Hollande était, par sa faiblesse, incapable de continuer la guerre ².

La paix paraissait assurée quand une prétention des Allemands relativement à la Suède la remit en question. Alors fut signé le traité entre la France et la Hollande, qui recouvra Maestricht. Le légat ne manqua point de demander et il obtint que, dans les pays restitués par la France, fût concédé l'exercice libre de la religion catholique, conformément à ce qui se pratiquait à Amsterdam ³.

Entre la France et l'Espagne la paix fut différée à cause de quelques difficultés : il fallut, pour lever celles-ci, que le nonce s'y employât; tout le poids de la négociation tomba sur lui, les Anglais ayant refusé de s'en mêler ⁴.

Cette paix se conclut sans intervention des médiateurs : « Je n'y intervins point, dit Bevilacqua, pour ne faire aucun acte duquel on pût induire une approbation de la paix de Munster et des conditions préjudiciables à l'église de Liège qui étaient insérées dans le traité. Je crus devoir, pour cette raison, empêcher que le traité ne fit mention de la médiation pontificale ⁵. »

¹ « Il signor duca de Villa Hermosa, governatore di Fiandra, considerando non poter impedire la caduta di Mons, e che questa tirava seco quella di tutto il Paese Basso spagnuolo, privo di ajuto et abbandonato dalle speranze fondate sin allora inutilmente nel soccorso inglese, e conosciuta la poca fede degli Olandesi, accettò con sollecita risoluzione le condizioni di pace proposte del christianissimo, stimando meglio riservare il resto della Fiandra ad altra forse miglior fortuna con una dura pace che perderla con una miserabile ed infelice guerra. »

² « Con protesta antecedente che acconsentivano a tal pace, stante la debolezza dell'Olanda incapace di continuar la guerra.... »

³ « Conforme a la pratica che si tiene in Amsterdam.... »

⁴ « La pace fù differita da alcune difficoltà, che per terminarle fù necessario mi adoperasse con qualche intenzione, essendo a me adossato tutto il peso del negozio, nel quale negava ingerirsi l'Inglese come mediatore. »

⁵ « Non potendo io assistervi, per non far alcun atto dal quale potesse indursi approvazione della pace di Munster e delle condizioni pregiudiziali che alla chiesa di Liegi in questo

Le nonce s'attacha alors à procurer un armistice entre la France et l'Empereur; il y parvint.

Le prince d'Orange mit obstacle à la restitution de Maestricht aux Pays-Bas; prétendant retenir cette place en remboursement de créances sur la couronne d'Espagne. Cela parut aux Espagnols le dernier excès de l'ingratitude hollandaise: car on pouvait dire avec vérité que la liberté des Provinces-Unies avait été achetée au moyen des pertes de l'Espagne seule¹.

Les plénipotentiaires d'Espagne auraient voulu différer la ratification de la paix jusqu'après l'accommodement de l'Empereur avec la France; mais le retard des ministres impériaux à se décider ne le leur permit pas.

Enfin la paix fut signée entre la France et l'Empire.

Peu après la plupart des ministres quittèrent Nimègue, et Bevilacqua fit comme eux, en recommandant à ceux qui restaient les intérêts de la religion. Il alla rendre visite au magistrat de Nimègue, qui le reçut avec toute sorte d'honneurs, et auquel il renouvela ses recommandations en faveur des catholiques et la prière que l'église érigée par lui en sa demeure ne fût pas abattue. Ce magistrat condescendit à l'une et à l'autre de ses demandes, avec des démonstrations de respect et de révérence envers la médiation pontificale². Le nonce envia les missionnaires catholiques qu'il laissait à Nimègue à ne pas tirer vanité des grâces que leur avaient fait obtenir la médiation pontificale et celle des ambassadeurs des princes catholiques, les exhortant à vivre avec une modestie totalement religieuse

s'inferivano. Stimai perciò di dover impedire che nel trattato di pace fusse nominata la mediazione pontefizia. »

Bevilacqua adressa, le 20 octobre, aux ministres du congrès, une déclaration qui est dans Du Mont, *Corps diplomatique*, t. VII, part. I, p. 374.

Il y proteste que si, dans quelque pièce présentée ou reçue par lui comme médiateur, il est fait mention des intérêts des princes protestants et de la paix de Munster, il n'a jamais entendu considérer celle-ci que par rapport aux princes catholiques, sans l'approuver en rien.

¹ « Il principe di Oranges impedì la restituzione di quella piazza (Maestricht), pretendendo ritenerla per rimborso de crediti contro la corona di Spagna, e non essere perciò obbligato all'osservanza del concordato. Ciò parve a Spagnuoli l'ultimo eccesso dell'ingratitude olandese, potendosi dire con verità che la libertà di questi era stata comprata con le sole perdite della Spagna. »

² « All'una ed all'altra istanza corresponsero con preciso consenso e con dimostrazioni di rispetto e riverenza verso la mediazione pontefizia. »

et véritablement catholique, s'ils voulaient rendre durable la tolérance que les magistrats leur avaient promise ¹.

Bevilacqua retourna en Italie par l'Allemagne selon les ordres du pape.

Il ne termine pas là sa relation, mais, pour mieux faire comprendre la paix conclue, il expose les causes et le principe de la dernière guerre.

Il trace ensuite, à la manière des Vénitiens, un tableau de l'état et du gouvernement de l'Allemagne, qu'il fait suivre d'une relation particulière des princes les plus qualifiés par la puissance et par l'autorité ².

Il parle aussi de la république de Hollande, dont il dit la constitution, les ressources, le gouvernement. La réflexion suivante qu'il fait ne manque certainement pas de justesse :

« Cette nation, étant aujourd'hui plus disposée au commerce qu'encline à la guerre, et plus habituée par l'opulence et les richesses à ses aises qu'aux incommodités, s'est vite lassée des dépenses et des fatigues qu'aurait entraînées la continuation de la guerre. De là est née la nécessité pour le prince d'Orange de recevoir la paix. Et c'est une chose vraiment considérable et digne de réflexion, que ces mêmes Hollandais qui avaient tant souffert dans la guerre contre les Espagnols, postposant leurs vies, leurs enfants et leurs biens à la liberté, soient devenus si différents d'eux-mêmes, dans ces dernières guerres, qu'ils ont cédé à la bataille avant de la perdre, par suite du ralentissement de la vigueur et de la fierté ancienne au point que celle-ci s'est plutôt épuisée que nourrie dans les guerres contre la maison d'Autriche. Il en résulte que l'estime qu'on faisait de la république est beaucoup diminuée ³. »

¹ « A non ostentare vanità per le grazie procurate et ottenute ad essi dalla mediazione pontificia e dagli ambasciatori di principi cattolici, essortandoli a vivere con modestia totalmente religiosa e veramente cattolica, se volevano rendere durabile la tolleranza che da magistrati era stata loro promessa. »

² « Più qualificati per la potenza e per l'autorità.... »

³ « Essendo oggidì questa nazione più disposta al negozio che inclinata alla guerra, e più assuefatta agli agi che accostumata a patimenti dall'opulenza e dalle ricchezze, si stancò facilmente e presto dalle spese e dalle fatiche necessarie per continuare e sostenere la guerra. Da ciò nacque la necessità ch'ebbe il principe di Oranges di ricevere la pace. Ed è stato veramente considerabile e degno di riflessione il vedere questi medemi che avevano sofferto tanto nella guerra contro Spagnuoli, posponendo la vita e figlii e beni alla libertà, divenuti talmente da se stessi diversi in quest'ultime guerre, che abbino ceduto alla pugna prima di perderla, con

Voici le portrait qu'il fait de Guillaume, après avoir montré la grande puissance qu'il s'est acquise dans les Provinces-Unies : « C'est un prince qui » se conduit sans prendre conseil d'autrui ; il parle peu ; il a un tempérament mélancolique ; il est courageux et résolu, et économe de ses revenus en telle façon que beaucoup de personnes le désireraient plus généreux¹. »

Bevilacqua termine ainsi sa digression sur la république :

« La religion catholique est tolérée, à son grand avantage, dans les provinces de Hollande, l'exercice en étant sinon public, du moins libre : dans la ville même d'Amsterdam et en celle de Delft il y a un couvent public de filles catholiques dites béguines, où l'on va librement à la messe ; ces béguines ont leur curé. Dans les autres provinces de l'union les catholiques ne jouissent pas d'autant de liberté, et il arrive fréquemment qu'ils aient quelque persécution à subir². »

J'ai vu une copie de la Relation de Bevilacqua à la Vaticane, MS. Ottob. 1655.

C c 40.

141. — Carta al duque de Villa Hermosa, nombrán- dole gobernador de Flándes.

Il s'agit d'une lettre que Charles II écrivit, de sa main, le 4 juillet 1685, au duc de Villa Hermosa³, pour qu'il se chargeât de nouveau du gouverne-

essersi rallentato l' antico vigore e ferocità, quasi chè si sia più tosto consumata che nudrita nelle guerre sostenute contro gli Austriaci : ond' è mancato assai il credito che si aveva di questa repubblica.... »

¹ « È principe che senza l'altrui consiglio opera ; parla poco ; è di temperamento malencnico, coraggioso e risoluto, economo delle proprie rendite di modo che da molti si desidera più generoso. »

² « La religione cattolica nelle provincie di Olanda è tollerata con molto vantaggio di questa, essendone senon pubblico, almeno libero l' esercizio, trovandosi nella città medema di Amsterdam et in quella di Delft un convento pubblico di cattoliche dette beghine, le quali hanno il lor paroco cattolico, e dove si va liberamente alla messa. Nell' altre provincie confederate non godono tanta libertà li cattolici, e sono frequentemente sottoposti a qualche persecuzione. »

³ Voy. les *Appendices*.

ment des Pays-Bas, que la mort du marquis de Grana¹ avait rendu vacant.

Elle se trouve, en copie, dans le manuscrit indiqué et qui se compose de toute sorte de documents, des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, concernant la famille de Villa Hermosa².

F f 96.

142. — Cartas varias á los Reyes nuestros señores, año 1693.

In-fol., pap., carton., 409 feuillets, écriture de la fin du XVII^e ou du commencement du XVIII^e siècle.

On lit au dos : *Noticias políticas de España; Obras de la madre de Agreda.*

Les lettres que ce manuscrit contient ne sont pas seulement de l'année 1693, mais il y en a aussi des années antérieures, en remontant jusqu'à 1641. Il ne s'en trouve aucune qui soit écrite des ni aux Pays-Bas. Ce sont, pour la plupart, des correspondances diplomatiques.

Aux fol. 167-176 est un factum intitulé : *Si conviene á la monarquía de España zeder los Países Baxos al duque de Baviera en dote con la archiduchesa, y no teniendo efecto, si es mas de sus intereses darlos á Francia, en trueque de otras conveniencias, ó conserbar y retenerlos* (S'il convient à la monarchie d'Espagne de donner les Pays-Bas au duc de Bavière en dot avec l'archiduchesse, et, cela n'ayant pas lieu, s'il est plus de son intérêt de les céder à la France, en échange d'autres avantages, que de les conserver et retenir) ?

Ce factum est daté de Madrid, le 12 avril 1685; il est rédigé en forme de dialogue entre un Castillan et un Catalan. Le premier fait valoir les avantages qui résulteraient pour l'Espagne de l'affirmative des deux premières

¹ Othon-Henri, marquis del Carretto, Savona et Grana, comte de Millesimo. Il était mort le 19 juin précédent.

² Le duc de Villa Hermosa n'ayant pas accepté, le Roi, par des patentes du 30 décembre 1685, nomma gouverneur des Pays-Bas, par provision, don Francisco Antonio de Agurto.

propositions ci-dessus; le second montre beaucoup plus longuement les inconvénients qui en seraient la suite.

Cet écrit n'ayant aucun caractère officiel, j'ai jugé inutile d'en extraire les arguments employés à l'appui de l'une et de l'autre thèse.

I 194.

143. — VERBOOM (JORGE). Marchas y campamentos del ejército aliado á los Países Bajos, año 1691, con varias Cartas geográficas de varias ciudades.

In-4°, pap., rel. en maroquin, filets dorés, 78 feuillets.

Le titre du manuscrit est : *Marches et campements de l'armée des alliez au Pays-Bas en l'an 1691, sous les ordres du roy d'Angleterre : le tout démontré sur des cartes géographiques. Fait par l'alfere et ingénieur GEORGE VERBOOM.*

Il contient une relation des marches et campements, dans laquelle les ordres de marche sont intercalés. Elle se termine, au fol. 53 v°, de la manière suivante : « Voicy en brief un petit Recueil de toutes les démarches » (*sic*) et campements qu'a faits l'armée des alliez pendant cette année 1691, comme aussy tout ce que j'ay peu apprendre de plus particulier » touchant quelques rencontres. Et, pour mieux comprendre ce petit » ouvrage, j'ay adjoutté des cartes en lesquelles on verra clairement la » situation de tous les campements, comme aussy les plans de bataille, » tant des armées des ennemis que des alliez qui se sont trouvez dans ce » pays, et finalement celuy de S. M. I., qui a gagné la victoire sur les » infidèles, soubz les ordres du prince Louis de Baden. »

Les feuillets 54-61 sont en blanc.

Aux fol. 62-78 sont neuf plans, faits avec beaucoup de soin et enluminés, des campements indiqués dans la Relation.